

Commune d'EYRANS

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 06 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le six avril, à dix-huit heures trente, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BAILAN, Maire.

La convocation a été adressée le 24 mars deux mille dix-sept.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bernard BAILAN, Maire,
M. MAURIN Pierre, M. LEFAURE Gérard,
M. BLANCHET Dominique, M. BENOIT Jérôme, M. CHARREYRE Didier,
M. LORTEAU Christophe, M. TORRES Daniel, Mme LORTEAU Michelle,
Mme PETIT Danielle.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme HOURDEBAIGT Dominique, M.ROUSSET Philippe
Mme DUPERRIN Sandrine, M. FRIOUX Jean-Jacques.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Dominique BLANCHET.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 29 mars 2017

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la précédente séance.

2 – Présentation du compte administratif – Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur LEFAURE Gérard, délibérant sur le compte administratif Commune de l'exercice 2016 dressé par Monsieur BAILAN Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

➤ **SECTION FONCTIONNEMENT :**

Recettes : 509 368.40 €

Dépenses : 426 380.15 €

➤ **SECTION INVESTISSEMENT :**

Recettes : 267 714.63 €

Dépenses : 191 295.37 €

Reste à réaliser

Recettes : 26 241.00 €

Dépenses : 53 879.00 €

Report de l'exercice 2015

Recettes de fonctionnement : 32 735.73 €

Dépenses d'investissement : 76 972.39 €

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et approuve à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3 – Présentation du compte de gestion – Commune de Monsieur le receveur :

Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif ci-dessus.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4 – Présentation de l'affectation du résultat Budget Commune au titre de l'exercice 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BAILLAN Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- **SECTION FONCTIONNEMENT** : Report en Fonctionnement R002 du BP : 87 532.85 €
- **SECTION INVESTISSEMENT** :
Solde d'exécution investissement année 2016 : - 553.13 €
Besoin réel financement – Réserve R1068 du BP : 28 191.13 €

5 – Budget Primitif 2017 – COMMUNE

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2017 de la Commune comme suit :

- **SECTION FONCTIONNEMENT** :
Recettes : 592 938.53 € Dépenses : 592 938.53 €
- **SECTION INVESTISSEMENT** :
Recettes : 230 142.81 € Dépenses : 230 142.81 €

6 – Présentation du compte administratif - Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur LEFAURE Gérard, délibérant sur le compte administratif Assainissement de l'exercice 2016 dressé par Monsieur BAILLAN Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- **SECTION D'EXPLOITATION** : Recettes : 118 051.36 € Dépenses : 90 755.11 €
 - **SECTION INVESTISSEMENT** : Recettes : 229 496.59 € Dépenses : 240 138.18 €
- | | |
|---------------------------|--|
| Reste à réaliser | Dépenses : 114 930.00 € |
| | Recettes : 0,00 € |
| Report de l'exercice 2015 | Recettes d'exploitation : 23 765.52 € |
| | Recettes d'investissement : 108 573.34 € |

Reconnait la sincérité des restes à réaliser et approuve à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

7 – Présentation du compte de gestion – Assainissement de Monsieur le receveur :

Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif ci-dessus.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8 – Présentation de l'affectation du résultat Budget Assainissement au titre de l'exercice 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BAILAN Bernard, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- **SECTION D'EXPLOITATION :** Report en Exploitation en R002 : 34 063.52 €
- **SECTION INVESTISSEMENT :**

Solde d'exécution Cumulé Investissement: 97 931.75 €

Affectation en Réserve R1068 - Besoin réel financement : 16 998.25 €

9 – Budget Primitif 2017– ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2017 de l'assainissement comme suit :

- **SECTION D'EXPLOITATION:** Recettes : 86 953.32 € Dépenses : 86 953.32 €
- **SECTION INVESTISSEMENT :** Recettes : 566 995.78 € Dépenses : 566 995.78 €

Questions diverses

a) Achat de poids

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'offre de prix présentée par la société PLISSON relative à l'achat de 12 poids de lestage en béton pour 3 tivolis. Ces poids de lestage auront pour but de ne pas détériorer le revêtement en enrobé lors de l'utilisation des tivolis pour la kermesse de l'école et du marathon des côtes de Blaye.

Le montant HT de cette estimation s'élève à 456.00 €, soit un montant total de 547.20 € TTC auxquels s'ajoutent 36.00 € TTC de frais d'expédition.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- ***Accepte*** le devis de la société PLISSON pour un montant HT de 456.00 € (soit un montant total de 583.20 € TTC inclus frais d'expédition),
- ***Autorise*** Monsieur Le Maire à effectuer les formalités nécessaires pour l'exécution des travaux.

b) Prochaine séance le 26 avril 2017

LEVÉE DE SEANCE